

Donnez une seconde vie à vos textiles



Qu'ils soient en bon état ou usés, les vêtements, linge de maison, tissus, accessoires de mode, maroquinerie ou chaussures liées par paire, peuvent être collectés par des associations spécialisées chargées de leur donner de nouvelles vies.

Chemises, pantalons, chaussures, sacs à main... changent de style au fil des saisons et finissent bien souvent au fond des armoires.

Pourtant tous ces articles peuvent être donnés à des structures spécialisées et servir à d'autres personnes ou être recyclés.

Sur la commune, ce sont près de 10 tonnes de textiles et chaussures qui, chaque année, sont d'ores et déjà déposées dans les bornes de collecte mises à votre disposition ! Mais cela ne représente que 20% de ce qui est produit. Une part importante de textiles finit à la poubelle.

Que peut-on donner ?

Vêtements, linge de maison, tissus, accessoires de mode, maroquinerie, chaussures liées par paires... même s'ils sont usés.

Tous doivent être secs et conditionnés dans un petit sac correctement fermé (environ 30 l).



Pourquoi donner ?

Les produits déposés dans les conteneurs sont collectés par des structures locales, triés puis valorisés. Près de 85 % de ces dons peuvent être revendus localement, exportés via des filières de l'économie solidaire, recyclés en chiffons, en matériau d'isolation...

Si les aspects écologiques et économiques de cette collecte sont évidents, l'aspect social n'en est pas moins important puisque la collecte et le tri des textiles sont confiés à des personnes en réinsertion, qui reprennent le chemin de l'emploi et accèdent à une vie plus stable grâce à cette activité.



Où sont les conteneurs de collecte ?

Les conteneurs sont placés dans des lieux de passages privilégiés, afin de garantir une efficacité à la collecte. Les conteneurs sont facilement repérables et accessibles aux automobilistes et piétons. Sur Plédran, vous les trouverez sur :

- le parking d'Horizon, rue Jacques-Prévert (côté rue du Val),
- rue du Challonge (parking salle omnisport et centre commercial),
- aux Coteaux (parking bibliothèque).

Les déchèteries gérées par le Smictom des Châtelets ont également des conteneurs.

Les associations peuvent aussi les recevoir directement...

Vous pouvez apporter directement vos dons à :

- Association des Paralysés de France : 86, rue de la Corderie à Saint-Brieuc
- Emmaüs : rue du Moulin-à-Papier et rue du Docteur-Rahuel à Saint-Brieuc
- La Croix Rouge : 7, rue Henri-Dunant à Saint-Brieuc
- Les Nouelles - Artex : 12, rue Lumière à Saint-Brieuc
- Secours Populaire Français : 107, rue Jules-Ferry à Saint-Brieuc



Dans le cadre de son plan d'actions pour la réduction des déchets, Saint-Brieuc Agglomération a décidé de développer cette collecte. En savoir plus, contactez le 0 810 121 600 (prix d'un appel local) ou connectez-vous sur le site internet de l'Agglo : www.saintbrieuc-agglo.fr.